

Relevé de conclusions du Conseil d'UFR
Jeudi 9 juillet 2020

DELIBERATIONS	RESULTAT DU VOTE
CR du Conseil du 18 juin 2020 : demande modification Heures Référentiel Service (HRS) 2020-2021. Les heures de responsabilité APN sont proposées en 2°10H, pour la gestion financière et la coordination pédagogique alors qu'aucune UE hormis les sciences n'a d'heures de responsabilité pédagogique et que le montant proposé est le double de ce qui est prévu pour les sciences. la coordination des APN est ramené à 10 h comme précédemment.	APPROUVÉ
PARTIE A : VOTE UFR STAPS	
Augmentation capacité d'accueil en L1 staps suite à demande du recteur de les augmenter pour pouvoir accueillir les nombreux bacheliers en réussite cette année.	CONTRE
Vote de principe sur l'achat d'un kit hygiène pour tous les étudiants de l'UFR STAPS , comprenant 2 masques, 5 chiffonnettes , 2 serviettes, un flacon rechargeable de gel hydroalcoolique et un savon de Marseille, le tout dans un sac.	APPROUVÉ
Politique d'utilisation des moyens du COM réussite: principes de réorientation. <u>Principe 1</u> : La mise en place des oui si 2 + la nécessité d'accompagner l'hybridation des formations amènent à repenser la répartition des budgets alloués aux différentes actions, afin de pouvoir accompagner les orientations nécessaires à la réussite. (propositions de répartition à faire en septembre en conseil) <u>Principe 2</u> : chaque action doit donner lieu à un bilan basé sur des indicateurs pré établis dans le cadre du portail L1- L2. Les moyens alloués à l'action pour l'année suivante sont reconsidérés en fonction de ce bilan, de même que les heures PRP de l'année attribuées aux enseignants impliqués dans la coordination et la réalisation du projet. <u>Principe 3</u> : l'utilisation du budget alloué à l'action du COMRL relative à la mise en place du soutien et du tutorat enseignant doit être discutée en commission de concertation L1/L2 afin de construire une cohérence d'utilisation des moyens horaires entre ces moyens et l'optimisation des moyens maquettes.	APPROUVÉ
Principes de construction quinquennal formation et orientations politiques formation	
Principe communs : <u>Principe 1</u> : la maquette doit être construite en blocs de compétences et en module de formation, les modules de formation étant pensés en progression et en cohérence avec le bloc dont ils participent. <u>Principe 2</u> : les mutualisations sont à privilégier à l'intérieur d'un même bloc entre différentes formations et à l'intérieur d'un même domaine sur un même niveau de formation. <u>Principe 3</u> : à l'intérieur d'un même domaine, pour un même module ou une même UE, une mutualisation est possible entre formation d'un même niveau ou entre blocs communs de différentes formations afin de faciliter, grâce notamment à l'hybridation, la diversification des parcours et les passerelles. <u>Principe 4</u> : un même bloc qu'il soit en formation professionnelle ou en formation académique doit avoir les mêmes exigences et avoir des référentiels d'évaluation équivalents <u>Principe 5</u> : en L1/L2, les évaluations de fin de semestre ou de fin de formation devront être organisées en logique de module et de bloc avec une évaluation de synthèse commune (CCF2, CT) quand les UE comprennent plusieurs éléments constitutifs. <u>Principes 6</u> : en L3, Master et formations professionnelles, les évaluations de fin de semestre, de fin d'année ou de fin de formation pourront être de deux sortes : -En logique de module et de bloc avec une évaluation de synthèse quand les modules ou UE comprennent plusieurs éléments constitutifs. -Transversales à plusieurs blocs. (Ex : Compétences transversales et générique évaluées en même temps que les compétences spécifiques). <u>Principe 7</u> : les modules, UE, éléments constitutifs seront des multiples de 3 crédits en limitant le plus possible les UE de 3 crédits uniquement. <u>Principe 8</u> : les volumes horaires des modules, UE, éléments constitutifs sont des multiples de 1H30. <u>Principe 9</u> : dans les formations académiques le cadre d'une organisation avec 2e session, les volumes horaires de cours sont déterminés pour être cohérent avec une période de formation de 12 semaines par semestre maximum avec ajustement au besoin pour les formations professionnelles et les formations en alternance organisées à l'année. <u>Principe 10</u> : Il est souhaité de scénariser et mettre en œuvre des UE sous forme hybride, sachant que ces dernières devront être labellisées par la commission formation en respect des règles et des principes que la commission mettra en avant au cours de l'année 2020/2021.	APPROUVÉ
En licence <u>Principe 1</u> : prévoir en licence des UE d'orientation et de diversification en lien avec la mise en place du dispositif PASS/LASS ou avec d'autres portails à hauteur de 6 crédits par an. Ces UE mineures viendront en remplacement possible d'UE spécifiques de chaque année et ne portant pas préjudice aux compétences obligatoires pour valider les diplômes et les blocs des fiches RNCP. <u>Principe 2</u> : possibilité d'une UE flottante ouverte une fois sur l'ensemble du cursus de Licence non obligatoire et à choix à 3 crédits en plus des 180 crédits permettant de faire une UE de LASS, ou de valider des compétences pros additionnelles, de préparer une réorientation, une spécialisation ou de faciliter les doubles licences.	
En licence 2 et licence 3 <u>Principe 1</u> : Les UE de spécialité sont annualisées. <u>Principe 2</u> : Les parcours spécifiques en L2 sont proposés à hauteur de 6 crédits. Le volume horaire est équivalent pour toutes les UE spécifiques. Elles doivent offrir un choix important aux étudiants. <u>Principe 3</u> : Pour favoriser l'initiation à la recherche et l'intégration des connaissances, il est nécessaire d'envisager une UE relevant à la fois du bloc 2 commun « Exploitation de données à des fins d'analyse » et des blocs « Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation ». Elle devra être en cohérence avec les sciences enseignées en L1 et L2 et avec les compétences spécifiques de L1 et L2. <u>Principe 4</u> : L'investissement projet / étudiant doit être valorisé dans une UE de L2 en cohérence avec les compétences des blocs et modules domaine commun : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée et de la compétence à certifier « Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet »	
En licence 3 La formation à la recherche et la réflexion sur l'épistémologie des staps doit être valorisée dans une UE transversale commune de L3 en lien avec les compétences et les thématiques de la formation spécifique de chaque mention de L3.	
En Master <u>Principe 1</u> : construction en Y entre les mentions (M1 présente un tronc commun, différenciation des parcours en M2.) <u>Principe 2</u> : les mentions peuvent se décliner en parcours sous condition de mutualisations importantes entre eux dans la mention, notamment pour des raisons de soutenabilité. La diversification des parcours de formation pour les étudiants peut s'organiser sous forme de parcours ou bien sous forme d'options possibles dans des modules ou des blocs dans les mentions sans parcours affiché. <u>Principe 3</u> : construire la progressivité à l'intérieur des blocs du M1 et M2 et organiser la complémentarité de ceux-ci en référence aux nouvelles fiches RNCP et aux tableaux synoptiques de la C3D facilitant la lecture de ces cohérences. <u>Principe 4</u> : privilégier la mutualisation entre les parcours dans les mentions <u>Principe 5</u> : les compétences en méthodologie de la recherche (essentiellement bloc 2 : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés) se développent en M1 et en M2. Elles sont intégrées dans les masters professionnels. Elle donne lieu à des mutualisations en M1 et se spécifie progressivement <u>Principe 6</u> : le bloc 4 « appui à la transformation en contexte professionnel » est mutualisable pour partie en dehors de la spécification relative aux secteurs professionnels de chaque mention. <u>Principe 7</u> : les blocs ou modules disciplinaires ne peuvent être majoritairement mutualisables, leur particularité étant d'être spécifiques à la mention <u>Principe 8</u> : privilégier l'évaluation des compétences des blocs transversaux dans les blocs et modules spécifiques <u>Principe 9</u> : les mises en situation professionnelles doivent pouvoir être organisées tout au long du cursus et dans tous les semestres avec une importance croissante en 2è partie d'année et en 2è année. <u>Principe 10</u> : les modules peuvent regroupés des UE renvoyant à plusieurs blocs notamment des blocs disciplinaires et des blocs transversaux, mais aussi des blocs complémentaires (ex : bloc du domaine « encadrement, formation, coordination des publics et des collaborateurs » et bloc du domaine « conception, élaboration, coordination de projets et de programmes » ou bloc du domaine « conception, élaboration, coordination de projets et de programmes » et bloc « pilotage et gestion de projets »)	
En formation professionnelle et DEUST <u>Principe 1</u> : Laisser une part de spécifique importante sur l'ensemble des formations, et dans les parcours d'une même formation notamment par rapport au bloc Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée, à tout ce qui relève de la professionnalisation et du projet professionnel et des formations à l'encadrement dans des APSC spécifiques. <u>Principe 2</u> : privilégier le développement de l'hybridation dans l'ensemble des parcours pour faciliter la FOAD. <u>Principe 3</u> : Privilégier mutualisation et enseignement hybrides sur le bloc transversal générique « Expression et communication écrites et orales » en particulier sur les compétences numériques et en Anglais, ainsi que dans le bloc 5 relevant du domaine de la coordination et de la gestion de structure pour la compétence à certifier « Situer son action dans l'environnement social, sociétal, institutionnel, économique et éducatif des structures » <u>Principe 4</u> : privilégier le développement d'une mutualisation avec une partie commune et une hybridation sur le bloc « Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public ». Cette mutualisation est à coordonner avec le bloc similaire du deug et de certaines licences professionnelles. <u>Principe 5</u> : Dans le bloc 4 (bloc intégrant des apports scientifiques au service du projet ou de l'encadrement) des deust, privilégier le développement d'une mutualisation relevant des apports de connaissances communs en sciences de la vie, sciences sociales et sciences humaines se spécifiant dans chaque deust et chaque parcours dans le deust AGAPSC.	
Problématique mise en place MEEF, coopérations INSPE dans le cadre du futur pôle, implications politiques et choix correspondants à prendre.	PAS DE VOTE
Campagne d'emplois : note d'opportunité sur les orientations politiques, politique RH et emploi enseignants - BIATSS	
Transformation du support second degré en support MCU et contractuel mi-temps enseignement 192 heures et/ou développement (96 h enseignement et 400 heures développement). Campagne 2020 pour recrutement 2021.	APPROUVÉ
Diversification des recrutements de professionnels au-delà des second degré EPS - Détachement d'autres administrations (MS, CT, santé, EN) - Enseignants contractuel type PAST	APPROUVÉ
Diversification des contractuels enseignants : augmenter la part des contractuels type chercheurs sur contrat de 3 ans plutôt que type second degré pour aller vers un équilibre (rééquilibrage à débiter pour la rentrée 2021)	APPROUVÉ

Pour la rentrée 2020 : poste supplémentaire en ATER physio. Remplacement poste à poste en MCU histoire et MCU physio à la campagne 2020 pour un recrutement en 2021	APPROUVÉ
Vote sur l'élargissement du profil support MCU transformation second degré correspondant au départ de Y Vanpouille d'abord présenté dans la note d'opportunité (p 7) comme suit : orientations apprentissage moteurs, péda de l'EPS, sciences de l'éducation et épistémologie. Campagne 2020 ; recrutement 2021 avec des besoins en enseignement relatifs à ceux assurés actuellement par le départ en retraite élargissement sur la thématique recherche : profil SHS, Education et/ou apprentissage, sport, activité physique et santé, interdisciplinarité non-rédhibitoire mais appréciée ; aligné avec les thématiques du L-VIS, Vulnérabilités et/ou Innovation.	APPROUVÉ
Support MCU transformation second degré : entraînement à haut niveau sur les facteurs de performance de souplesse, force et/ou vitesse et les pratiques d'haltérophilie et de musculation et recherche sur les déterminants de la performance motrice, de la prévention des blessures, et des bienfaits de l'activité physique pour la santé	APPROUVÉ
Remplacement poste à poste support enseignant contractuel type PAST : profil relation au CT et développement sport éducatif, citoyen et insertion sociale, professionnalisation secteur animation et fédé affinitaires. Campagne 2020 pour un recrutement en janvier 2021.	APPROUVÉ
Sur la Transformation du poste second degré Anne Ruby, partie enseignant contractuel : choix enseignant contractuel mi-temps 192 heures profil entraînement et musculation en DEUST forme / au lieu d'enseignant contractuel type past relation aux clubs et au monde sportif, management)	APPROUVÉ
Sur la Transformation du poste second degré Y Vanpouille, partie enseignant contractuel : choix enseignant contractuel mi-temps 192 heures profil enseignement à préciser (au lieu de profil enseignant contractuel type past)	APPROUVÉ
Pour le classement des autres profils recherches, le conseil a préféré ne pas se prononcer et revoir en fonction des profils recrutés ce qu'il conviendra de privilégier. Cependant il y a encore la possibilité de demander une création vu que nous n'avons aucun support possible hormis les transformations second degré. Il a peut-être lieu aussi d'étudier la possibilité d'un recrutement BOE	PAS DE VOTE
Stabilisation des secrétariats des formations professionnelles	
<u>Deust forme :</u> Rentrée 2020. Création poste pagé IGE ou CDI catégorie A (fonds propres du deust métiers de la forme et Pôle Forme). Demande pour la campagne 2020 pour poste à la rentrée 2021 <u>Formations management :</u> Recrutement CDD catégorie C pour la rentrée de septembre 2020. Un CCD mission et CDI fonds propres : demande campagne 2020 pour rentrée 2021 Renouvellement catégorie A en Janvier 2021. Ultérieurement envisager la création d'un poste catégorie C BOE et un poste catégorie B sur fonds propres. Demande campagne 2021 pour la rentrée 2022. ce recrutement est à coordonner avec des recrutements de poste de catégories A transversaux. <u>Formations animation et sport éducatif et citoyen :</u> Pour la rentrée de septembre 2020, recrutement CDD catégorie B sur le départ du contractuel actuel. Pérennisation sur fonds propres poste catégorie B secteur animation et sport éducatif ; demande 2021 pour 2022.	APPROUVÉ
Mettre en place les conditions d'un développement de la professionnalisation et de l'alternance -Poste ingénierie de formation FTLV sur fonds propres transversal formations pro et formation Tout au long de la vie, échance à coupler avec le recrutement en management et transformation catégotie C en catégorie B. campagne 2021 pour rentrée 2022 -Poste ingénierie, développement, communication FC transversal staps campagne 2022 pour rentrée 2023	APPROUVÉ
Recherche - Demande de remplacement congé maladie par un titulaire » catégorie C	APPROUVÉ
- Demande de création et dégager des ressources propres en recherche pour les postes ingénieurs développement L-VIS et technicien et ingénieur labo recherche (LIBM).	PAS DE VOTE
PARTIE B	
Finalisation, organisation et mise en œuvre de la rentrée 2020	pas de changement par rapport au dernier conseil. Déjà approuvé
Calendrier réunions et temps de travail 2020- 2021. Non communiqué. Uniquement AG de rentrée spécifique L1, spécifique L2 et commune à tous le Vendredi 28 Août.	PAS DE VOTE
Prolongation bornes année universitaire DU EPP	APPROUVÉ
MCC L2 STAPS 2020-2021	APPROUVÉ
PARTIE C	
MCC 2è chance : difficulté au niveau d'apogée pour la rentrée. Si impossible, envisager d' intégrer le projet APS dans un projet plus global demandé pour février 2021 par le précédent conseil.	
Université cible	
Infos CSD : Parcours sup Concours police Union sport et cycle	